



Gonfreville l'Orcher, le 15 février 2021

**Alban BRUNEAU**  
Maire de Gonfreville l'Orcher  
Conseiller départemental  
Vice-président de la Communauté Urbaine  
Le Havre Seine Métropole

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation  
5 place des Faïenciers  
76037 ROUEN

Objet : Mesure prévisionnelle de fermeture de classe visant la maternelle Jean-Jaurès  
Réf : AB/SG

Monsieur le Directeur académique,

Je prends connaissance de la liste des mesures prévisionnelles relatives à la carte scolaire 2021 pour le 1<sup>er</sup> degré et issue de la réunion du 11 février, sur laquelle figure un retrait d'emploi au sein de l'école maternelle Jean-Jaurès.

Je suis très surpris de cette décision provisoire puisqu'elle se base sur un chiffre erroné quant aux prévisions d'effectif de la rentrée 2021 dans cette école transmis par erreur par la directrice à vos services. Chiffre qui a été depuis rectifié, bien avant la réunion du 11 février, et qui ne laisse aucun doute possible sur la nécessité de maintenir en l'état le nombre de classes dans cette école située en REP, son effectif étant stable.

S'agissant ici d'une erreur administrative rectifiée dans les temps et basée sur des données objectives et incontestables qui relèvent de votre propre administration, même si les services municipaux les confirment également, je ne comprends pas les raisons qui vous ont conduit hier à maintenir une prévision de fermeture de classe. Qui plus est pour cette école de rattachement de l'aire d'accueil des gens du voyage qui connaît ainsi des scolarisations temporaires en fonction des besoins d'utilisation de cette aire.

En revanche, ce que je sais, c'est que cette situation qui ne sera réexaminée en juin, à l'issue des périodes d'inscription, va générer stress et incompréhension parmi une équipe enseignante et parmi les parents d'élèves.

Dans la période actuelle où la crise sanitaire et ses conséquences fragilisent déjà tous les membres de la communauté éducative, nous n'avons sûrement pas besoin de cela.

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville BP 95 - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - Tél : 02 35 13 18 00 - Fax : 02 35 13 18 40 - [www.gonfreville-l-orcher.fr](http://www.gonfreville-l-orcher.fr)

Au regard des éléments de communication diffusés à l'issue de cette réunion et qui font état de l'affectation de «33 postes d'enseignants supplémentaires en Seine-Maritime malgré une baisse significative d'élèves, le département connaîtra un taux d'encadrement inédit» je comprends d'autant moins votre décision.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Alban Bruneau  
Le Maire

